CERTIFICAT QUALIBAT

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E96802 **VALABLE JUSQU'AU** 07/11/2024

ÉDITÉ LE 21/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/02/2002

Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 22/08/2019

Capital : 10 590

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES

Siret : 440 902 088 00028

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 210879000110

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041T07675-1

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041T07675-1

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Raison sociale : LES ARTISANS DE LA FACADE ILE DE FRANCE OUEST

11 ROUTE DE VERSAILLES
78770 THOIRY

Téléphone : 01 30 93 42 39 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
HENON YANNERIC PRÉSIDENT

Site Internet : www.artisansdelafacade.com

E-mail : contact@artisans78.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 359 911 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	5	08/11/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091